

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/64  
11 novembre 2001

(01-5665)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Quatrième session  
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

## SLOVÉNIE

### Déclaration de S.E. Mme Tea Petrin Ministre de l'économie

Le gouvernement de mon pays est satisfait de la tenue, ici à Doha, de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC, en dépit des tragiques événements qui se sont produits voici deux mois, ce qui confirme notre détermination à faire face au fléau de la violence, et celle de la communauté internationale à avancer sur la voie de la coopération multilatérale. Pour cela et pour l'hospitalité qui nous a été offerte, je remercie Son Altesse l'Émir du Qatar et la population de l'État du Qatar.

Je voudrais également rendre un hommage particulier au Président du Conseil général, M. Stuart Harbinson, au Directeur général de l'OMC, M. Mike Moore, et au personnel du Secrétariat de l'Organisation, pour les efforts considérables qu'ils ont déployés afin de préparer cette conférence et de proposer les projets de textes qui constituent une bonne base pour les débats qui se déroulent actuellement.

Permettez-moi tout d'abord de vous faire part de la grande satisfaction, pour le gouvernement de mon pays, de voir que la Chine a conclu avec succès, au bout d'une longue période de discussions, les négociations relatives aux modalités de son accession à l'Organisation mondiale du commerce. Nous sommes également heureux d'accueillir le Taipei chinois en tant que nouveau Membre. Je suis persuadée qu'ils joueront un rôle important au sein de l'Organisation et qu'ils contribueront à en renforcer le caractère universel.

Nous nous réunissons à un moment unique. La situation actuelle, ainsi qu'une vision commune de l'avenir, font très nettement ressortir la nécessité, pour cette conférence, de trouver une issue heureuse. Le ralentissement économique qui se généralise dans le monde est une réalité à laquelle nous devons faire face. Il importe d'inverser, dans les plus brefs délais et par tous les moyens, l'évolution défavorable qui se dessine actuellement, ainsi que de rétablir la confiance dans le processus multilatéral.

Par conséquent, j'espère que nous serons en mesure d'entamer, à Doha, un nouveau programme de travail global et de fond, qui débouchera sur la négociation de questions essentielles touchant au commerce mondial. Dans la situation actuelle, un nouveau cycle de négociations s'impose pour maintenir sa dynamique au système commercial fondé sur des règles et pour que l'OMC ne perde pas de sa crédibilité.

Cette conférence est en fait l'occasion pour nous Ministres de convenir, dans le cadre de l'OMC, d'un programme de travail applicable sur le long terme, qui nous aide à contribuer à la stabilité du commerce mondial. C'est l'occasion de faire en sorte que les pays en développement participent davantage au système commercial multilatéral et que celui-ci réponde plus pleinement aux besoins de tous les Membres. Nul doute que la Conférence sera aussi l'occasion d'exposer les

questions d'ordre institutionnel auxquelles l'OMC doit faire face aujourd'hui. Avec de nouvelles accessions, la question de l'efficacité prendra une importance de premier ordre. J'espère que, lors de cette conférence, les Membres prendront conscience de toute l'importance qu'il y a à engager un nouveau processus de discussions, de façon à pouvoir, dans ce cadre, exposer les préoccupations et les questions liées au commerce et trouver des solutions. Sans la volonté d'engager un tel processus ouvert, aucun progrès ne saurait être escompté et aucun résultat ou avantage ne saurait être obtenu.

Si nous souhaitons réellement entamer un nouveau programme de travail et des négociations qui aient un caractère global, aucune condition préalable ne devrait être posée et les résultats ne devraient pas en être déterminés à l'avance. Les attentes devraient être réalistes et pragmatiques. Des négociations engagées avec succès serviront de point de départ à des débats approfondis sur toutes les questions et les préoccupations essentielles. Par conséquent, après que les décisions pertinentes auront été prises, il faudra assurer une coordination plus poussée et les questions devront être examinées et convenues *pendant le déroulement des négociations*. La Slovénie ne peut accepter qu'un programme de discussions suffisamment vaste et des résultats équilibrés.

Permettez-moi de m'attarder sur des points très précis et de mettre en évidence quelques-unes des priorités du gouvernement de mon pays, bien qu'elles aient été présentées à Genève.

Le projet de déclaration distinct sur l'accès aux médicaments et sur les questions de santé publique est un document important, au contenu également important et dont nous nous félicitons de l'approbation à cette conférence. Bien que les principes fondamentaux de l'Accord sur les ADPIC demeurent inchangés, la Déclaration reconnaît qu'il est nécessaire de faire preuve de responsabilité et de souplesse à l'égard des objectifs sociaux et sanitaires dans des circonstances exceptionnelles, ce qui permet à l'Accord sur les ADPIC de s'insérer dans l'action nationale et internationale visant à résoudre les problèmes de santé publique des pays en développement qui ont un besoin urgent d'avoir un meilleur accès aux médicaments. La Slovénie est favorable à une approche plus souple, tout en reconnaissant qu'il ne faudrait pas affaiblir les principes fondamentaux de l'Accord sur les ADPIC.

Les principaux avantages pour une économie de petite taille, mais ouverte et tributaire du commerce international résident dans l'élaboration de règles ainsi que dans le renforcement et la clarification des règles existantes, ce qui inclut également les questions dites de Singapour, à savoir: l'investissement, la politique de la concurrence, la facilitation des échanges et les marchés publics.

L'OMC n'ayant pas jusqu'ici contribué de manière effective au développement durable, il importe de continuer à clarifier le lien existant entre les règles de l'OMC et les accords environnementaux multilatéraux (AEM), d'adopter des lignes directrices sur l'utilisation de mesures conservatoires et de clarifier les questions liées à la sécurité alimentaire et à l'emploi de l'éco-étiquetage. Le bien-être des consommateurs et les politiques de consommation constituent également une considération d'ordre commercial.

Dans le cadre de négociations globales sur l'agriculture, en tant que faisant partie d'un engagement unique, il faut aborder les questions relatives aux considérations autres que d'ordre commercial. Loin d'être une notion obscure ou une question secondaire, il s'agit là d'un domaine qui revêt une importance essentielle pour la Slovénie, petit pays producteur de produits agricoles. La Slovénie aurait beaucoup de mal à accepter de nouvelles négociations sur l'agriculture si celles-ci ne pouvaient pas être mises en balance avec les résultats des négociations engagées dans d'autres domaines.

Je peux confirmer que la Slovénie souhaite des négociations équilibrées et satisfaisantes qui visent à obtenir des avantages durables pour tous les Membres de l'OMC.

---